Gazette des Ardennes: journal des pays occupés
Januar 1917 - Dezember 1917 Seite 402

LISTE N° 352 CONTENANT ENVIRON 200 NOMS

(Reproduction strictement interdite)

Les noms en tête des groupes désignent les endroits où se trouvent les prisonniers dont les noms suivent. — Le total des noms publiés jusqu'aujourd'hui se monte à environ **268,650**

KARLSRUHE

(Officiers internés ces temps derniers).

Halliot Eugène, Asnières (Seine), s.-lieut., inf. 366.
Duchier Jules, Paris, s.-lieut., inf. 101.
Glatigny Albert, Avranville (Vosges), s.-lieut., inf. 130.
Pyguillem Victor, St-Céré (Lot), s.-lieut., inf. 130.
Pouliquen Paul, Mayenne (Mayenne), s.-lieut., inf. 130.
Lecronier René, Valognes (Manche), s.-lieut., inf. 248.
Hubert Albert, Noisy-le-Sec (Seine), s.-lieut., inf. 251.
Van Haeke René, Dunkerque (Nord), s.-lieut., inf. 294.
Rogé Paul, Chéry-Chartreuve (Aisne), lieut., inf. 294.
Jamin Jules, Paris, capit., inf. 294.
Le Meilleur Charles, Regnéville (Manche), capit., inf. 294.
Richez André, Paris, capit., inf. 294.
Cuisy Léon, Rouen (Seine-Inf.), adj., inf. 156.
Perrodin Félix, Lyon (Rhône), adj., inf. 294.
Houssin Romain, Fougères (I.-et-V.), adj., inf. 294.
Moing Albert, Moisse (Marne), adj., inf. 294.
Baucheron Léon, Chesnois-Auboncourt (Ard.), adj., inf. 294
Colas Félix, Château-Thierry (Aisne), adj., inf. 294.
Roques Sylvain, Milhars (Tarn), adj., inf. 294.
De Regnauld de Lanoy de Bissy Oct., Chambéry (Savoie), mar.-des-logis, art. 6.
Louis Léon, Bry-sur-Marne (Marne), s.-lieut., inf. 294.
Pernod Marcel, Bellegarde (Ain), s.-lieut., inf. 294.
Hanon René, Paris, s.-lieut., inf. 294.
Meyer Georges, St-Servan (I.-et-V.), s.-lieut., inf. 294.
Dumez Fernand, Paris, s.-lieut., inf. 294.
Levy Gaston, Paris, s.-lieut., inf. 294.
Philbert François, Saint-Léons (Aveyron), s.-lieut., inf. 294
Perrin Ernest, Paris, s.-lieut., inf. 294.
Duvaux Georges, Bayonne (B.-Pyrénées), capit., inf. 294.
Morean Henri, Nîmes (Gard), s.-lieut., inf. 164.
Bonnet H., St-Martin-de-Valgalgnes (Gard), s.-lt., chass. 64
Granier Jean, Roquemaure (Gard), s.-lieut., chass. alp. 24.
Poinçot Louis, Paris, adj., inf. 224.
Villeroy Georges, Paris, asp., inf. 224.
Suire Edouard, Yzernay (Maine-et-Loire), adj., inf. 224.
Brauge Jean, Malakoff (Seine), adj., inf. 156.
Grenier Honoré, Paris, s.-lieut., inf. 224.
Montaigu Albert, Le Havre (Seine-Inf.), s.-lieut., inf. 224.
Massif Jean, Ibujoute (Hte-Gar.), s.-lieut., inf. 159.
Cariou Yves, Caudierne (Finistère), s.-lieut., inf. 159.
Bolus Aug., Rosières-aux-Salines (M.-et-M.), s.-lt., inf. 156.
Boneau U., Laroque-des-Albéres (Pyr.-Or.), capt., inf. 156.
Rossignol Louis, Paris, capitaine, inf. 156.
Létondot André, Vivre (Calvados), s.-lieut., inf. 119.
Lainé Marcel, Paris, s.-lieut., inf. 119.
Vesques Roger, Lisieux (Calvados), s.-lieut., inf. 119.
Berthelin Raoul, Paris, lieut., inf. 119.
Lhuillier Jean, Clichy (Seine), s.-lieut., inf. 119.
Walder Henri, Nauterre (Seine), s.-lieut., inf. 119.
Winter Georges, Paris, lieut., inf. 119.
Petit Gaston, Biesles (Hte-Marne), s.-lieut., inf. 119.
Balleydier Geoffroy, Versailles (S.-et-O.), capit., inf. 119.
Déchaux Fernand, Grenoble (Isère), asp., inf. 156.
Collet Charles, Cramont (Marne), adj., inf. 119.
Vivien Eugène, Maucomble (Seine-Inf.), adj., inf. 119.
Martin Elysée, Ucel (Ardèche), asp., inf. 119.
Delacour Roland, Croix-St-Leufroy (Eure), adj., inf. 119.
Bénard Charles, Sotteville (Seine-Inf.), adj., inf. 119.
Dobier René, Caën (Calvados), adj., inf. 119.
de la Selle Geoffroy, Châteauroux (Indre), cap., inf. 119.
Simon Léon, Eu (Seine-Inf.), lieut., inf. 119.
Juliard Louis, Paris, s.-lieut., inf. 119.
Prével Marcel, Laudbec-les-Elbeuf (Seine-I.), s.-lt., inf. 119
Julliard Paul, Compiégne (Oise), s.-lieut., inf. 119.
Llens Jean, Céret (Pyr.-Orient.), lieut., chass. alp. 24.

DUELMEN

(Prisonniers internés ces temps derniers.)

(Suite.)

Fillang Hector, Arengone (Landes), cap., inf. 34.
Falot René, Savignac (Ariège), chas. 61.
Férault Joseph, St-Denis-de-Gastine (Mayenne), chas. 61.
Giraudot Jean-Baptiste, Chalignat (Allier), inf. 119.
Hitte Henri, Mascouette (B.-Pyrénées), cap., inf. 34.
Hamard Emile, Aillant (Loiret), inf. 119.
Harel Abel, Portes (Eure), inf. 119.
Jamet Marcel, St-Germain (Calvados), inf. 119.
Jacquet Camille, Paris, inf. 119.
Liénard Pierre, Louviers (Eure), inf. 224.
Levasseur Désiré, Londinières (Seine-Inf.), inf. 119.
Legrand Georges, Paris, inf. 156.
Leclerc Alfred, Chimay (Belgique), inf. 294.
Mercier Eugène, Bléré (Indre-et-Loire), serg., inf. 119.
Ménager Maximain, Fégréac (Loire-Inf.), inf. 119.
Mauger Sénateur, Taillepied (Manche), inf. 119.
Mallet Albert, Dieppe (Seine-Inf.), serg., inf. 119.
Majou Gaston, Mazamet (Tarn), chas. alp. 32.
Maire Jean, Auzenay (S.-et-L.), inf. 224.
Normand Charles, Yerres (Seine-et-Oise), cap., chas. 2.
Poullard Charles, Labouille (Seine-Inf.), inf. 119.
Poirier Maurice, Arcis-sur-Aube (Aube), inf. 156.
Picquot Lucien, Villers-le-Sec (Calvados), inf. 119.
Philippe Paul, Isigny-sur-Mer (Calvados), inf. 119.
Perche Yves, Béguard (C.-du-N.), artil. 46.
Pastorine Joseph, Paris, cap., inf. 119.
Pérault Alexandre, Cornassat (Allier), inf. 156.
Restancourt Napoléon, Ste-Geneviève (Seine-Inf.), inf. 119.
Renard Fernand, Chervey (Aube), inf. 119.
Raspiller Marcel, Mont-de-Plancher (Hte-Saône), inf. 171.
Robert Jean, Beaulon (Allier), inf. 156.
Turbé Anatole, Pont-de-Nieppe (Nord), inf. 34.
Trebetil Célestin, Versailles (Seine-et-Oise), inf. 119.
Thomas Marius, Bougies (Algérie), inf. 119.
Verney Jules, Cruseilles (Hte-Savoie), chas. 61.
Capelle Georges, Essigny-le-Grand (Aisne), inf. 62.
Andricq Louis, Guines (P.-de-C.), inf. 98.
Achès Léandre, Le Pouget (Hérault), inf. 98.
Blondain Camille, Roanne (Loire), inf. 98.
Baude Auguste, Coulomby (P.-de-C.), inf. 98.
Brulé Paul, St-Rémy-Chimay (Belgique), inf. 6.
Chalmet Louis, Sermasse (Allier), cap., inf. 98.
Charre Pierre, St-Victor-Monastier (Hte-Loire), inf. 98.
Dorso François, Berrian (Morbihan), inf. 98.
Dupont Antonin, Bénissons-Dieu (Loire), inf. 98.
Houlin Auguste, Paris, inf. 98.
Lafarge Barthélémy, La Grive (P.-de-C.), inf. 98.
Naulier Lucien, Parc-St-Maur (Seine), inf. 72.
Thomas Pierre, Hennebont (Morbihan), inf. 262.

MUENSTER i/WESTF.

(Prisonniers internés ces temps derniers.)

Alazard Paul, St-Amand-des-Cols (Aveyron), serg., chas. 22.
Allanot René-Jos., Crosuel-St-Thurieu (Fin.), serg., inf. 164.
Avrilier François, Mondessus (Savoie), chas. 22.
Barthélémy Robert, Paris, inf. 10.
Baffert Emile, Chapareillan (Isère), serg., chas. 22.
Bastide Auguste, Rueil (S.-et-O.), inf. 42.
Belliard Pierre, St-Thurial (Ille-et-Vilaine), inf. 130.
Berthou Maurice, St-Mars-d'Egrenne (Orne), inf. 101.
Bertincourt Jules, Paris, inf. 130.
Borrell Julien, Paris, inf. 358.
Bracquart Léon, Baillue-lez-Pernes (P.-de-C.), chas. 22.
Braud François, Gueugnon (S.-et-L.), inf. 11.
Bret Francis, Lyon (Rhône), serg., chas. 22.
Brondeau Emile, Limoges (Hte-Vienne), cap., chas. 22.
Brusselle Pierre, Nîmes (Gard), inf. 130.
Carrichon Georges, Lyyon (Rhône), chas. 22.
Carron Marius, Groslée (Ain), inf. 130.
Challe Camille, Brainville (Manche), inf. 2.
Chaumartin Albert, Venissieux (Rhône), chas. 62.
Chavanelle Pierre, Maynal (Jura), inf. 10.
Chemarin Louis, Jalogny (S.-et-L.), inf. 10.
Citara Victor, Alger (Algérie), tirail. 9.
Clément Victor, Puteaux (Seine), bat. d'Afr. 1.
Colin Henri, Liverdun (M.-et-M.), chas. 22.
Courcir André, Givors (Rhône), chas. 22.
Courivaud François, Brigueil (Charente), chas. 22.
Delboy Charles, Bordeaux (Gironde), inf. 164.
Delcourt Félix, Estrée-Blanche (P.-de-C.), inf. 164.
Descamps Marcel, Arneecke (Nord), chas. 22.
Doublier Sylvain, Plan (Isère), chas. 62.
Doye Jules, N.-D.-de-Fresnay (Calvados), inf. 101.
Dumonteil Félix, Puyssartal (Dordogne), inf. 130.
Faure Joseph, Belleville-sur-Saône (Rhône), inf. 44.
Ferrier Joseph, St-Martin-Vésubie (Alpes-M.), cap., inf. 164.
Fiat Emile, Grenoble (Isère), chas. 22.
Flamand Jean-Marie, Confrançon (Ain), chas. 22.
Finidori Nonce, Chisonaccia (Corse), cap., inf. 208.
Fradin Adhémar, St-Varent (Deux-Sèvres), chas. 22.
Gay Fernand, Ranthou (Hte-Savoie), chas. 22.
Goutille Jean, Trémouille (Cantal), inf. 164.
Grosse Victor, Paris, cap., inf. 130.
Guebey Julien, Onnion (Hte-Savoie), chas. 22.
Hardy Julien, Paris, serg., inf. 130.
Joste Maurice, Creil (Oise), inf. 101.
Juigné Joachim, Ponthoin (Sarthe), inf. 101.
Lannebere Jean, Donzac (Landes), inf. 50.
Laporte Jean-Marie, Gagnac (Lot), chas. 22.
Lardet Pierre, Bey (S.-et-L.), zouaves 1.
Lelimousin Alfred, Coaisy (Manche), inf. 130.
Lemaire Marceau, Aniche (Nord), inf. 130.
Leprince Alphonse, Geven-(I.-et-V.), inf. 130.
Leroy Pierre, Plomb (Manche), inf. 130.
Litou Maurice, Paris, inf. 130.
Lombard Jean, Lyon (Rhône), inf .95.
Massart Claudius, St-Sygolène (Hte-Loire), chas. 22.
Massotier Louis, La Contamine-Nonetable (L.), cap., inf. 23.
Melen Mohamed, Bouques (Colomb shar), tirail. 2.
Meslard Robert, Paris, inf. 130.
Néron Albert, Bourges (Cher), inf. 10.
Nuraz Michel, Petit-Cœur (Savoie), chas. 22.
Osterman Alxis, Grancey-le-Château (Côte-d'Or), inf. 272.
Ousaid Ali Mmziam, douar Illilten (Algérie), tirail. 9.
Peillex Clément, Maxilly (Hte-Savoie), cap., chas. 22.
Prodhomme Marcel, Mesnil-Hubert (Calvados), inf. 130.
Radé Auguste, Valinières-de-St-Jean-s.-Mayenne, inf. 130.
Renard Georges, La Borde (Aisne), inf. 164.
Reynard Alphonse, Mormoiron (Vaucluse), inf. 221.
Rivière Auguste, Montenay (Mayenne), inf. 130.
Rose Robert, Armentières (Nord), chas. 22.
Tajan Jean-Marie, Chelan (Gers), inf. 50.
Valet Albert, St-Omer (Pas-de-Calais), cap., inf. 164.
Veletaz François, St-Pierre-d'Albignies (Savoie), chas. 22.
Ventouillac Julien, Durefort (Tarn), cap., chas. 22.

DARMSTADT

(Prisonniers internés ces temps derniers.)

Egret Eugène, Noyon (Oise), inf. 24.
Lagrange Louis, St-Bonnet (Hte-Vienne), serg., inf. 403.
Amoureux Maxime, St-André (Basses-Alpes), adj., inf. 363.
Blachon Aimé, St-Jeure (Hte-Loire), inf. 99.
Guignot Raymond, Paris, inf. 99.
Lecardonnel Désiré, Mesnielamey (Manche), serg.-f., inf. 2
Martin Justin, Berméricourt (Vaucluse), adj., inf. 303.
Montel Lucien, Paris, cap.-four., inf. 120.
Savin François, Chapelle-du-Loup (Ille-et-Vil.), inf. 70.
Carteau Auguste, Terves (Deux-Sèvres), adj., inf. 409.
Derrier Ulysse, Damouzy (Ardennes), adj., inf. 272.
Friard Fernand, Colombes (Seine), serg., inf. 269.
Le Saout Léon, St-Germain-le-Gaillard (E.-et-L.), adj., i. 272
Micille Elie, Montpellier (Hérault), serg., inf. 7.
Tailhan Fernand, Carcassonne (Aude), serg., inf. 296.
Baucheron Léon, Rethel (Ardennes), adj., inf. 294.
Colas Félix, Château-Thierry (Aisne), adj., inf. 294.
Cuisy Léon, Bois-Guilbert (Seine-Inf.), adj., inf. 156.
Houssin Romain, Fougères (Ille-et-Vil.), adj., inf. 294.
Moing Albert, Moivre (Marne), adj., inf. 294.
Perrodin Félix, Germagnat (Ain), adj., inf. 294.
Roques Sylvain, Milhars (Tarn), adj., inf. 294.
Augnagneur François, Oyé (Saône-et-Loire), cap., inf 60.
Caffiet Pierre, Vallerin (S.-et-L.), inf. 60.
Carlier Faldomie, Vandigny-au-Bois (Nord), zouaves 1.
Carrey Jacques, Izeste (B.-Pyrénées), inf .234.
Chanel Alexis, Viriat (Ain), inf. 60.
Chardigny Pierre, La Chapelle-du-Mont-de-France, inf. 60.
Cler Albert, Buenos-Ayres (Rép. Arg.), inf. 346.

---

dans *le simple fait de la guerre* l'origine du « cafard » qui ronge le moral du front. Le lieutenant-colonel Rousset et M. Clémenceau sont d'accord pour dénoncer « certaines influences néfastes » auxquels sont exposés les soldats. Nous lisons en tête de l'« *Homme Enchaîné* » du 23 juin :

« Un article de M. le lieutenant-colonel Rousset, dans le « *Petit Parisien* », sur la nécessité d'assainir les gares, m'encourage à traiter sommairement cette question à mon tour. Mon confrère avait, il y a quelques jours, écrit cette phrase : « *Je demande avec insistance qu'on prenne garde à la propagande infâme qui installe dans les gares parisiennes laissées sans surveillance de véritables agences de dépression morale et de pacifisme criminel.* »

Et M. Georges Clémenceau d'ajouter :

« Il n'y a pas d'accusation plus grave. On peut discuter sur l'organisation de cette propagande antipatriotique. Chaque jour, nous sommes obligés d'en constater, de nos yeux, les manifestations........ »

« Propagande antipatriotique organisée » ? Est-il vraiment besoin de chercher si loin pour expliquer ce qui n'est que la conséquence naturelle d'une situation que les politiciens belliqueux se refusent de voir, mais que les poilus, — eux les acteurs du grand drame ! — sont à même de juger ?

Autour de la Guerre

DÉPART DE SALONIQUE ?...

Le « *Matin* » apprend que les troupes françaises seraient retirées du front de Salonique et rentreraient sous peu en France.

LA BULGARIE ET LA GUERRE.

M. Radoslavof, président du Conseil des ministres bulgare, a dit au rédacteur en chef du « *Fremdenblatt* » :

— C'est avec la plus entière confiance que j'attends l'issue de la guerre ; il est impossible à l'armée russe d'entreprendre désormais une grande offensive et, d'autre part, les événements de Grèce ne sont pas de nature à modifier la situation dans les Balkans où le général Sarrail, même avec l'aide de l'armée grecque, est incapable d'atteindre un résultat notable.

La récolte est excellente en Bulgarie et en Roumanie, au point de combler et au-delà tout déficit éventuel des Puissances centrales. En ce qui la concerne, la Bulgarie a décidé de mettre à la disposition de ses alliés toutes les céréales dont elle dispose. »

DÉMARCHE EN ESPAGNE.

On mande de Madrid, à l'« *Indépendance Belge* » :

« En présence du grand nombre de navires perdus au large des côtes espagnoles, la France a demandé au gouvernement espagnol de prendre des mesures de surveillance plus rigoureuses. Le gouvernement espagnol a répondu que pareilles mesures avaient été prises déjà avant la réception de la note et qu'elles seraient encore renforcées. Pour le reste, l'Espagne repousse énergiquement toute immixtion étrangère dans ses eaux territoriales. »

LE TRAFIC DIMINUE A NEW-YORK.

Le « *Telegraaf* » apprend de New-York que les importations du port de New-York, pendant le mois de mai, se sont élevées à 118,850,000 dollars contre 126 millions [illegible]1,000 dollars en avril et 147,901,000 dollars en mars. Les principales raisons de la diminution des importations sont la guerre sous-marine, la rareté du tonnage, la réduction de la production des fabriques par suite de l'impossibilité de recevoir des matières premières à suffisance et la crise de la main-d'œuvre.

LE BRÉSIL.

L'Agence Reuter annonce : Le Brésil a supprimé ses décrets de neutralité dans la guerre entre les Alliés et l'Allemagne.

COMMENTAIRE ANGLAIS.

La « *Pall Mall Gazette* » du 14 juin écrivait :

« Les résultats défavorables qu'a produits en ces dernières semaines notre lutte contre les sous-marins doivent nous rappeler que la fin heureuse de la guerre dépend en toute première ligne de l'issue de cette lutte. La menace n'a nullement diminué, et à plusieurs points de vue, les dernières publications sont les plus défavorables depuis le début de la lutte. Les pirates (!) allemands disposent de plus de sous-marins ou ont une chance extraordinaire et sont encore à même de nous causer des pertes décevantes. Notre gouvernement a donc le devoir de tenir notre peuple au courant, afin qu'il ne se fasse pas d'illusions et ne s'adonne pas à un optimisme prématuré. Rien ne saurait être plus néfaste pour nous que de nous abandonner dans les circonstances difficiles actuelles à l'aide des Etats-Unis. Il s'écoulera encore bien du temps avant que l'Amérique puisse exercer une influence sur la guerre sur terre et sur mer. »

COMMENTAIRE AMÉRICAIN.

Le journal américain « *Springfield Republican* » écrit en substance :

« Au moment seulement de la visite des commissions anglaise et française à Washington, l'Amérique officielle a pu se rendre compte que *la France et l'Angleterre se trouvaient près de l'écroulement, quand les Etats-Unis entrèrent activement en guerre.* La charge financière qui incombait à l'Angleterre avait presque terrassé cette nation et simultanément il était presque devenu impossible de trouver une solution au problème du tonnage et de l'alimentation. Il est hors de doute que les Puissances centrales ont également à lutter avec de grandes difficultés ; la situation des Puissances de l'Entente en face de l'endurance des Puissances centrales devenait pourtant de jour en jour plus problématique. »

La « *Gazette de Cologne* », qui reproduit cet article, ajoute qu'entre temps les sous-marins allemands poursuivent leur tâche en vue de contre-balancer l'avantage que constitua pour les Alliés l'entrée en lice de l'Amérique, en réduisant continuellement le tonnage.

COMMENTAIRE SUÉDOIS.

L'« *Aftonbladet* », de Stockholm, écrit :

« Nous avons confiance et nous espérons en l'invincibilité de l'Allemagne, parce que nous y trouvons la seule garantie pour un équilibre européen et le seul espoir, pour nous, d'échapper à ce que nous ne devenions la passerelle malmenée entre l'Angleterre dominant le monde et son Etat vassal, la Russie.

« L'histoire nous a appris que l'Angleterre n'hésiterait pas un instant de nous poser le pied sur la nuque et de nous prendre tout ce qu'elle pourrait : notre flotte (comme celle du Danemark en 1807), nos fortifications côtières, comme Gibraltar, Malte, Chypre, le canal de Suez, Aden, etc.), et nos gisements de minerais (comme au Transvaal).

« Nous voyons aujourd'hui ce qui arrive à la Grèce, sans parler de la Perse. Nous connaissons la situation dépendante du Portugal et de la Norvège. Nous voyons ou pourrons voir bientôt comment la Russie et la Finlande deviennent ses vassaux.

« Que ces leçons nous fassent souvenir de ce que nous deviendrions et de ce que deviendrait notre avenir, si nous nous pliions aux exigences de l'Angleterre au lieu de défendre nous-mêmes notre sort. »

LA CENSURE DE LA CENSURE.

La confiance que l'Angleterre fait à son alliée russe semble décroître sensiblement. Car le gouvernement britannique juge nécessaire d'ouvrir et de censurer le courrier destiné aux Pays-Bas, qui a déjà été examiné en Russie.

Le « *Nieuwe Rotterdamsche Courant* » du 11 juin, édition du soir, publie l'information que voici :

Un Hollandais qui entretient une correspondance régulière avec la Russie nous a fait voir des lettres de Russie, qui avaient été soumises uniquement à la censure *russe.* Sans être arrêtées elles avaient traversé l'Angleterre. Or, depuis la Révolution, la censure anglaise considère la censure russe comme insuffisante ; car les lettres qu'a ouvertes et examinées la censure russe sont ouvertes et censurées encore une fois par l'autorité *britannique.*

DÉMOCRATIE PRATIQUE ET ORATOIRE.

L'« *Information* » (de Bruxelles) du 8 avril écrivait :

« La grande différence entre la démocratie en Allemagne et les situations politiques et sociales qualifiées de démocratiques dans certains autres pays, c'est qu'en Allemagne *les institutions et les mesures officielles ne sont pas seulement des apparences ni des phrases.* Des organisations ou des décisions d'Allemagne, qui paraissent moins démocratiques que des institutions ou des déclarations parallèles d'autres pays, le sont souvent en réalité plus, *parce qu'on pratique les mesures prises y sont appliquées réellement, à fond.* Ailleurs on reste trop à la surface et l'on ne met pas ou pas assez complètement à exécution les décisions prétendument plus larges. Un vieux député alsacien nous disait, il y a bien longtemps déjà [illegible] entre l'Allemagne et la France, c'est qu'en Allemagne on applique parfaitement les règlements, tandis qu'en France c'est le laisser-aller, l'arbitraire, les mots et les phrases. »

OU SONT LES BARBARES ?

Le Hollandais Victor Schmier, demeurant à Bruges, frère du baryton bien connu Jean Schmier, a fait une intéressante déclaration que nous citons d'après la « *Toekomst* » (L'Avenir) du 9 juin 1917. M. Schmier a dit textuellement :

« Je passai un mois à Koxyde, près de Dunkerque. Dans les dunes, je me trouvai un jour en présence de Marocains groupés autour d'un feu. C'étaient des cavaliers noirs ; ils portaient le turban. Je liai conversation avec eux et leur demandai s'ils avaient été au feu et s'ils y avaient rencontré des Allemands. L'un d'entre eux me répondit que oui et tira de son large pantalon blanc des lambeaux de chair humaine pourrie, qu'il avait enfilés sur une corde. Je distinguai nettement que c'étaient des oreilles d'hommes blancs, en tout, il y en avait vingt-trois. *Il soutint avec assurance qu'il les avait coupées à des blessés allemands.*

La vue de cette horreur m'était insupportable. Comme preuve de son courage, un deuxième sortit de son large pantalon *la tête d'un homme* et me la présenta sur la main, comme sur un plateau. Les yeux étaient fermés et les orbites bourrées de sable ; la tête était imberbe et avait les cheveux roux. Plus tard, quand le Marocain marcha, je vis que la tête lui ballottait autour des jambes.

Je cite comme témoins de la véracité de mon récit les fils du cocher Woet, cochers eux-mêmes, qui habitent Gand. Il n'y avait pas d'officiers dans le voisinage ; mais on devrait supposer que pareils actes de barbarie leur sont connus, puisque la population civile ne les ignore pas. »

Sur l'armée franco-belge, Victor Schmier a fait encore cette déposition :

« J'ai vu des troupes belges, ainsi que des soldats français, se comporter en vrais « Huns », bien qu'ils se piquent de faire partie de nations civilisées ; presque toutes les maisons abandonnées avaient été pillées ; à l'intérieur, c'étaient des amas d'ordures et tout y était sens dessus-dessous. Une puanteur insupportable sortait des chambres. Impossible d'entrer dans les détails

J'ai vu de mes propres yeux des soldats belges piller une cave à Nieuport. L'un d'entre eux, qui n'arrivait pas à déboucher une bouteille de champagne, la lança, furieux, contre une glace qui se brisa en miettes. Une femme demanda à un soldat belge la permission de prendre dans une armoire ses bijoux. Le soldat refusa. Lorsque, le lendemain, la femme rentra dans sa maison, toutes les serrures étaient forcées et les armoires vides. Je la croisai sur la route avec d'autres victimes, toutes en larmes. On me dit que les soldats belges avaient déclaré simplement :

« Si *nous* n'emportons pas tout ce que nous pouvons, *les Français* le feront ; et si les Belges et les Français n'y touchent pas, eh bien, les Allemands prendront tout. »

EN FRANCE

LE CHEPTEL HUMAIN.

Sous ce titre l'« *Intransigeant* » du 25 mai a publié un article de fond, que nous reproduisons intégralement :

« Le cheptel qui, jusqu'à présent, n'était guère sorti des baux de fermage, et ne s'était pas évadé de la langue juridique, apparaît, maintenant, dans tous les journaux et est prononcé par toutes les bouches.

Cheptel national, entend-on répéter de toute part, et cette appellation de cheptel national est donnée aux troupeaux ovin, bovin, porcin. Les personnes ayant des connaissances un peu plus approfondies savent que, dans certaines régions, il existe, en dehors de ce cheptel vif, un autre cheptel qui s'appelle le cheptel mort et qui n'est autre que les instruments aratoires et d'exploitation.

Si nous ouvrons un dictionnaire, nous nous apercevons que cheptel signifie, étymologiquement, capital.

Nous avons fait ici une campagne contre le gaspillage. Notre programme était : surveiller nos finances, prévenir la crise d'alimentation, ménager pour l'avenir nos richesses. Nous avons réclamé l'économie des budgets et celle des denrées.

Chacun le sait, pour produire ces denrées, pour renouveler ces capitaux, il faut de la main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre, nous pourrions l'appeler le cheptel humain, phrase qui pourra peut-être paraître à certains délicats un peu méprisante, mais qui, à une époque où les Allemands ne rougissent pas de traiter les combattants de « matériel humain » (!), exprime clairement la richesse substantielle que représente l'élément humain.

⁂

Nos industriels, ainsi que l'Etat et la Ville de Paris, ont résolu le problème de la main-d'œuvre en augmentant le nombre des emplois susceptibles d'être occupés par des femmes et en confiant les travaux plus durs aux travailleurs de la race jaune ou de la race noire. Africains, Asiatiques sont venus apporter leur concours. Tout le monde a parfaitement compris la nécessité qu'il y avait à remplacer par des étrangers et des femmes les combattants retenus au loin par la défense du territoire. Mais cette solution ne doit pas être envisagée comme résolvant l'ardu problème de la main-d'œuvre française.

Tout d'abord, ces étrangers sont venus momentanément en remplacement des Français qui protégeaient nos lignes contre l'envahisseur; mais des vides de plus en plus nombreux se sont faits dans nos rangs — ceux qui connaissent les chiffres des pertes que nous avons subies ne nous contrediront pas — et il est permis de se demander si cette immigration ne continuera pas et n'ira pas en s'accentuant, car les besoins du pays, après la guerre, seront immenses.

UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG
http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/feldztggazarden1917/0402